LE DRAME DE LA JALOUSIE D'AUCHEL

Szalaty a fait au juge des déclarations fantaisistes

Nous avons relaté que M. Masson, juge d'instruction du parquet de Béthune, chargé de faire la lumière sur le drame qui s'est déroulé à *Auchel* où le Polonais Jean Szalaty tua à coups de revolver son compatriote et rival, Adalbert Masztalek, s'était rendu à l'hôpital de *Béthune* pour interroger le meurtrier.

Szalaty, dont l'état est stationnaire, avait déclaré au juge d'instruction, que, se trouvant au 27, rue d'Orléans, à *Auchel*, où il eut une violente dispute avec Masztalek, il avait essuyé le premier un coup de feu de son rival et, qu'ayant réussi à le désarmer, il l'avait abattu de trois balles ; puis, après avoir menacé son amie Françoise Obelek, femme Masztalek, il avait tenté de se suicider en se tirant une balle dans la tête, balle qui provoqua l'éclatement de l'œil gauche.

Le juge d'instruction eut tout de suite l'impression que le meurtrier ne disait pas la vérité.

Le magistrat s'est donc rendu sur les lieux du crime à Auchel où il interrogea la femme Masztalek. L'amie du meurtrier a maintenu que c'est bien son mari qui la suivait dans l'escalier et non Szalaty.

On sait que Szalaty avait dit au juge que c'était lui qui suivait la femme Masztalek et non son mari.

D'autres témoignages établissent encore que Szalaty a menti. C'est bien lui qui suivait Masztalek et qui tira sur lui dans l'escalier.

La femme accuse

La femme Masztalek a fait une nouvelle déclaration importante au juge d'instruction. Françoise Obelek a, en effet, affirmé qu'au moment où elle voulait ouvrir la porte, son mari était aux prises dans le bas de l'escalier avec son ami Szalaty.

Il est d'ailleurs possible que Masztalek ayant essuyé une première balle de son rival Szalaty sur qui il avait une supériorité physique aura pu, dans un sursaut d'énergie, lui prendre son arme et lui tirer une balle dans le cou mais que, perdant ses forces, il trébucha et qu'alors Szalaty en profita pour reprendre son arme et le mettre à mort.

Il a été prouvé d'autre part que le revolver appartenait bien à Szalaty.

Le magistrat-instructeur va d'ailleurs faire examiner le meurtrier par le médecin-légiste afin de savoir à quelle distance a été tirée la balle qu'il a reçue dans le cou.

Le commissaire de police d'Auchel et la gendarmerie ont reçu de nouvelles commissions rogatoires que leur a adressées le juge afin de rechercher où et à quelle date le meurtrier Szalaly a fait l'achat du revolver qui servit au crime.

LE DÉVOUEMENT RÉCOMPENSÉ

Dans le Palmarès de la Société d'Encouragement, figurent de nombreuses personnes du Nord de la France

Ainsi que nous l'avons dit, la Société d'encouragement au dévouement a procédé, dimanche, à la remise solennelle de ses récompenses. Dans le palmarès, on relève les récompenses suivantes :

Grand'croix : M. J. Sansbœuf, maire-adjoint du 8e arrondissement ; **officiers** : M. Jean Ancel, marin breveté de la flottille des contre-torpilleurs de Cherbourg. « Au cours de la catastrophe de Lagny, le 24 décembre 1933, se trouvait dans le rapide tamponneur. A sauvé à lui seul 35 voyageurs, arrachant à la mort par son énergie et son dévouement, sous une température glacée, ces victimes certaines ; a été trouvé épuisé de fatigue dans cette lutte qu'il livra pour sauver ses semblables. »

M. THAUNE, consul de Belgique à Tourcoing.

Chevaliers : M. Lodoïs Desmarchelier, doyen des journalistes du Nord à Roubaix ; M. Maurice Pauchant, trésorier de la section de Roubaix de la Société d'encouragement au dévouement ; M. Tellier, à Roubaix, vice-président du Sanatorium des cheminots.

M. Oscar Magnier, préposé des douanes en retraite au Portel (P.-de-C.) ; M. Marceau Mairesse, à Avesnes-lez-Aubert (Nord) ; M. Auguste Waxin, ajusteur à Hellemmes (Nord) ; M. Jean Nys, à Roubaix.

Récompenses obtenues dans le courant de l'année. — Chevaliers : M. Paul Bomard, à Lille ; M. Albert Breckpot, à Lille.

M. Richard Coolen, à Lille ; M. Désiré Danel, à Lille ; M. François Dehetie, à Lille ; M. Clovis Delvallée, à Lille ; M. Edmond Dubar, à Lille ; M. Auguste Labbe, à Mons-en-Barœul (Nord) ; M. Eugène Lebon, à Lille ; M. André Thienlet, à Lille ; M. André Vanderkerchove, à Roubaix ; M. Alfred Vilquin, à Roubaix.

Médaille d'or : MM. Ernest Barge, à Hellemmes (Nord) ; Jules Bernard, à Hellemmes ; Mme Juliette Bossut, à Lille ; MM. André Boutry, à Fives-Lille ; Pierre de Buynes, à Roubaix ; Joseph Carlier, à Orchies (Nord) ; Georges Chielens, à Lille ; Léon Chevalier, à Roubaix ; Emile-Constant Declercq, à Wattrelos (Nord).

MM. Alfred Decreux, François Dehette, Henri Debryse, Jules de Grave, François Demessine, Henri Derycke, Louis Depreuve, Louis Desfontaines, Georges Dervaux, Henri Ducastel, à Lille ; Emile Degand, Emile Deplechin, Henri Didry, Edouard Dubois, à Roubaix ; Jean Derache, à Orchies (Nord) ; Paul Devise, à Lomme-lez-Lille ; Jules Dreptin, à Flixecourt (Somme) ; Alfred Dubus, à Marquette-lez-Lille ; Charles Dumont, à Ronchin (Nord).

Fernand Florquin, à Roubaix ; Georges Gabelle, à Lille ; Abel Ghesquier, à Marquette-lez-Lille ; Paul Haquette, à Marquette-lez-Lille ; Léon Hennebique, à Roubaix ; Gustave Lenglard, à Bois-Grenier (Nord) ; Georges Lebecq, à Lille ; Armand Lefèvre, à Roubaix ; Louis Lemaire, à Roubaix ; Joseph Lohest, à Roubaix ; Alfred Louchard, à Fives-Lille ; Florimond Marc, à Lille ; Marcel Maréchaux, à Marquette (Nord) ; G. Marez, à Wattrelos (Nord) ; Robert Masse, à Lille ; Jules Mire, à La Madeleine ; Albéric Painta, à Lille ; Fernand Penant, à Lille ; Edmond Pellemeule, à Lille ;

MM. Achille Piat, Gustave Quenet, Edouard Réant, Henri Roux, René Vandesteene, Alphonse Vandestienne, à Lille ; Maurice Rachez, *La Madeleine* ; Gaston Sabbre, Jules Ségard, Sœur Marie-Acheule, Henri Valke, Léonard Vandesteene, Henri Vergin, à Roubaix ; Jean Verdier, César Versez, à Orchies.

Médaille d'argent : MM. Gaston Abraham, à Marquette-lez-Lille ; Jérôme Allart, Henri Bouvry, Augustin Coillot, Victor Cottignies, De Ruyver ; Mme Marthe Fourneau, à Roubaix ; MM. Edouard Bacot, à Valenciennes ; Albert Blondin à Amiens ; Marcel Buchelet, à Dunkerque ; Raymond Carlier, à Lille ; Jules Constant, Emile Sousyn, Raphaël Dellaroca, Emile Dolicque, Georges Duprez, à Lille ; Dupire, à Hellemmes.

MM. Jules Fremeaux, à Lambersart (Nord) ; Adolphe Herbaux, à Roubaix ; Emile Houssier, à Roubaix ; Louis Labrique, à Orchies ; Georges Leblan, à Lille ; Emile Ledru, à Roubaix ; Arthur Louchard, à Lille ; Hippolyte Peryckel, à Lille ; Alphonse Mochet, à Lille ; Maurice Loire, à Abbeville ; Pierre Polleveys, à Roubaix ; Maurice Rachez, à La Madeleine ; Eugène Rosseau, à Lille ; Sœur Saint-Imithère, à Roubaix.

MM. Jean Scherpereel, Paul Vandecastelle, Vandendriesche, François Vanhorde, Emile Moinet, à Roubaix ; Albert Chesio Alph. Van de Wege, à Lille ; Charles Vandaele, à Tourcoing ; Jean Viot, à Abbeville.

Médaille de bronze : MM. Henri Bailleul, Augustin Blanquart, René Bondue, Jean Butin, à Lille ; François Berzin, à Amiens ; Jean Blain, à Leers (Nord) ; Alph. Brassard, à Amiens ; Victor Brou, à Leers ; Achille Carbo, à Tourcoing.

Mlle Claire Carpentier, MM. Jules Decrock, Eugène Delhaye, Emile Dubus, Georges Goubet, Alfred Letellier, à Lille ; Jules Couque, à Leers ; Paul David, à Marquette-lez-Lille ; Auguste Delecroix, à Amiens ; Louis Demestère, Louis Fassin, à Roubaix ; Henri Duquesnois, à Croix ; Léon Fontaine, à Hellemmes ; Georges Malice, à Croix.

MM. Victor Mispelaere, à Lille ; Emile Mignot, à Lille ; Eloi Renard, à Roubaix ; Félix Raick, à Lille ; Sœur Marie-Séraphin, à Roubaix ; Alphonse Vanderwalle, à Lomme (Nord) ; Mlle Simone Vanderkerkove, à Roubaix ; Joseph Vanhove, à Lille ; Jean Van Malder, à Lille ; Henri Van de Wege, à Lille ; François Vandorpe, à Tourcoing ; Maurice Waquez, à Amiens.

Comment fut arrêté l'assassin d'une vieille femme près de Bohain

Ainsi que nous l'avions mentionné dans notre numéro d'hier, une vieille femme Mme Delhorbe, née Liva Dathy, âgée de 79 ans, avait été trouvée agonissante et gisant dans une mare de sang, par son mari, à Croix-Fousonne, âgé de 81 ans, samedi soir, vers 9 heures, alors que celui-ci rentrait de faire une journée de travail chez M. Delix. Il avait appelé au secours et aidé de MM. Devaux et Pointier, il relevait sa femme qui râlait, la plaçait sur le lit et appelait un docteur, quand celui-ci arrivait, la femme était décédée.

Tout d'abord on ne fit pas attention au désordre des habits de Mme Delhorbe et à ses blessures ; on crût qu'elle était tombée et qu'elle s'était blessée. Une fois que la plaie de la tête eut été lavée et que le médecin l'eut visitée, on constata qu'elle avait été frappée ; le crâne était défoncé et une oreille complètement arrachée. M. le docteur Porthias, de Fresnoy-le-Grand, concluait au meurtre et refusait le permis d'inhumer ; il avisait en même temps les gendarmes de Fresnoy. Ceux-ci arrivaient aussitôt, vers 22 heures, sur les lieux et mais le mobile du crime leur échappait : les époux *Delhorbe* n'étaient pas riches, ils n'avaient pas d'ennemis, surtout vu leur grand âge, et puis la femme était connue dans la localité pour être un peu simplette ; toutefois, le maréchal des logis-chef de Fresnoy croyait voir là le crime d'un sadique, surtout après qu'il eut reçu la déposition de ceux qui avaient relevé Mme Delhorbe et qui avaient constaté le désordre de ses habits.

Une scène navrante chez les parents du criminel

Dans la même soirée, dans une autre famille, un autre drame se jouait. M. Pointier, maréchal-ferrant, qui avait aidé M. Delhorbe à relever sa femme, était à table avec sa femme et ses enfants ; seul un de ceux-ci, Charles, âgé de 19 ans, manquait ; déjà le père l'avait cherché et ne l'avait point trouvé ; le repas allait se terminer, lorsque le fils Charles entra, l'air morose, taciturne, hébété. Aux questions du père, parfois brutales, il opposa le silence et se mit à pleurer, mais au moment où au cours de la conversation, le père vint à raconter la scène de la découverte de la victime, Charles Pointier se mit a dire ces paroles : « Elle avait la figure pleine de sang ! » Ces paroles firent comprendre à M. Pointier père, que son fils n'était pas étranger au crime. Interrogé à nouveau par le père, Charles pleura et tout d'un coup déclara qu'il allait se noyer. Les parents, comprenant que leur fils était le criminel, le laissèrent partir, préférant sa mort au déshonneur.

Hélas ! Charles Pointier n'eut pas le courage de mettre son projet à exécution ; il revenait peu après au domicile paternel.

Le lendemain dimanche, à la première heure, M. Pointier père avisait, la mort dans l'âme, la gendarmerie du Fresnoy, du crime commis par son fils.

Ceux-ci, qui en avaient le pressentiment, avisaient le Parquet de Saint-Quentin. En attendant son arrivée, le maréchal des logis-chef Mairesse, veilla sur le criminel, pendant que le gendarme Lompret fut à la recherche de renseignements dans le village. A un moment donné, le maréchal des logis-chef sortit pour donner un ordre à son subordonné qui était peu éloigné. Le criminel profitait de cette absence de surveillance pour s'échapper et courir vers le ruisseau le Noirieu, afin de se jeter à l'eau. Aux cris poussés par le père Pointier, les gendarmes se mettent à la poursuite du fugitif et à l'instant où celui-ci allait être rejoint, il enjambait une barrière et se jetait dans l'eau à un endroit dit « Le Tourbillon », assez profond. Le maréchal des logis-chef qui ne savait pas nager et qui venait de manger, n'écouta que son courage et se jeta à l'eau, maintenu seulement par son collègue au moyen d'une lanière de cuir.

Après bien des difficultés, Charles Pointier était ramené sur la berge et des soins lui étaient donnés, car l'asphyxie avait déjà commencé de faire son œuvre. Ramené à lui, le criminel était conduit à son domicile.

Le Parquet de Saint-Quentin, qui avait été retenu dans cette deuxième ville par les événements de la journée, n'arrivait à Croix-Fonsomme que dimanche à 17 heures ; il interrogeait le criminel et certains témoins ; il faisait une reconstitution du crime, enfin, il mettait en arrestation Charles Pointier, qui était aussitôt conduit à la prison de Saint-Quentin.

Disons que celui-ci ne jouirait pas entièrement de sa raison. Déjà, il avait essayé de violenter une fillette ; ensuite, il avait allumé un chariot de paille en plein village ; à l'heure actuelle, il vient d'assassiner pour violenter une pauvre vieille âgée de 79 ans.

La famille, depuis longtemps, hésitait à le faire interner.

Aussi, le Parquet va sans doute ordonner un examen mental de Charles Pointier : il pourrait donc décider son internement dans un asile d'aliénés.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE CONTINUERA A ÊTRE ASSURÉE

Le ministère de l'Education nationale communique la note suivante :

« Certains journaux ont récemment publié la nouvelle que le ministère de l'Education nationale se proposait de supprimer 12.000 postes d'instituteurs. Cette indication est dénuée de tout fondement. Dès le premier jour le ministre a déclaré, d'accord avec ses collègues du Gouvernement, qu'aucune économie ne serait faite dans l'enseignement primaire qui pourrait compromettre la possibilité pour des enfants d'âge scolaire de fréquenter une école publique et ferait ainsi obstacle à l'impérieuse obligation scolaire.

» De plus, quelles que soient les mesures prises, si les circonstances matérielles ou morales imposent ultérieurement la réouverture d'une classe, le ministère de l'Education nationale mettra au-dessus de toutes considérations la nécessité d'assurer aux enfants l'instruction gratuite et laïque à laquelle ils ont droit ».

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 74, Grand Rue

UN CHARRETIER COINCÉ ENTRE SON CHARIOT ET UN MUR

Un accident présentant un certain caractère de gravité, s'est produit hier matin à 7 h. 35, dans un immeuble en voie de démolition, rue du Trichon, et ayant appartenu à M. Paul Despatures. Toutes dispositions ont été prises pour y construire des garages et une très grande activité règne sur le chantier. Les matériaux sont emportés par des chariots de l'entreprise Buxon, 75, rue de la Mackellerie, à Croix.

Or, hier matin, un chariot chargé de terre sortait du chantier, sous la conduite de M. Charles Pontier, 45 ans, demeurant 2, Cité de la Renaissance, à Wasquehal. Par suite du terrain glissant et détrempé par les pluies récentes, le tombereau fut déporté, et une des roues tomba dans une ornière. Le charretier fut fortement comprimé entre la véhicule et le mur et dut recevoir les soins de Mme la doctoresse Claire Pernet, qui releva de nombreuses et graves contusions sur tout le corps.

Le blessé fut transporté à l'Hôpital « La Fraternité » où les plus grandes réserves furent faites quant aux suites de ses blessures.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DES « AILES ROUBAISIENNES »

Dimanche, à 10 h. 30, s'est tenu au siège, « Café Jean », 26, rue du Bois, l'assemblée générale statutaire des « Ailes Roubaisiennes ».

La réunion était présidée par M. Deschepper, président, entouré de MM. Vandewalle et Dupisson, vice-présidents ; Cléty, secrétaire ; Bouzin, Gérardy, trésorier, et les membres de la Commission.

MM. Vandewalle et Bouzin donnèrent lecture des rapports moral et technique. Ils rendirent hommage au président Doumergue qui a ramené en France la confiance, gage de prospérité.

Malgré la crise, le club compte trois appareils de tourisme dont l'un en conduite intérieure et à quatre places. De plus, les « Ailes » ont reçu de l'armée un « Morane » d'acrobatie. 1.936 vols ont été effectués pendant l'année et de nombreuses villes de France ont été reliées.

Enfin, le terrain de Roubaix-Flers est devenu un centre d'entraînement militaire et les rapporteurs s'en réjouissent particulièrement.

Différentes questions furent encore mises au point, notamment, celle des nouveaux tarifs de vol et d'apprentissage.

DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE

L'Amicale du personnel de direction et de maîtrise a tenu dimanche, à 10 h., au siège, 126, rue de la Gare, son assemblée générale trimestrielle.

Cette réunion était présidée par M. Delmotte, entouré de MM. Denève, vice-président ; Maurice Gustin ; Fontaine, secrétaire ; Ridelle, trésorier, et les membres de la Commission.

Le président, récemment élu, remercie ses camarades de leur confiance. Il promet, par son dévouement à l'Amicale, de suivre le chemin tracé par ses prédécesseurs.

M. Fontaine, le dévoué secrétaire, fait ensuite lecture du rapport moral et expose la situation financière, qui s'avère très satisfaisante. Cette situation est d'ailleurs approuvée par la Commission aux comptes.

Le président annonce ensuite que, vu la bonne tenue de la caisse, la Commission a décidé de reprendre le paiement des primes à la comunion solennelle et ou certificat d'études avec effet rétroactif à l'année 1933.

La réunion se termina par une très brillante tombola.

DE LA FRATERNELLE DES FACTEURS DES POSTES

Dimanche après-midi, en son siège, rue du Collège, 68, la Fraternelle des facteurs des Postes a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Edmond Ghuyts, entouré de MM. A. Halrion, vice-président ; J. Goris, secrétaire ; Liénard, secrétaire-adjoint ; Dulot et Conard, trésorier et trésorier-adjoint, et des six commissaires.

Le secrétaire donna lecture des rapports et des procès-verbaux qui furent adoptés. Le trésorier donna ensuite lecture de la situation financière qui se détaille comme suit : dépenses, 1.262 fr. 50 ; recettes, 1.705 fr. ; Caisse de dépôts et consignations, 11.854 fr. 87.

Deux membres furent ensuite élus pour la Commission. Des félicitations enfin furent adressées à M. Mathieu pour la bonne gestion de la Caisse des fêtes.

Les commissaires sont : MM. Ed. Vergucht, A. Liénard, H. Demey, H. Kimpe, Ed. Verchten ; délégué pour Tourcoing, M. Louis Leleu.

Clinique Dentaire MOUSSALI, 93, rue du Collège. Extraction à la piqûre: 5 fr. au Nevol : 15 francs.

QUELQUES VŒUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Au cours de sa dernière réunion, la Chambre de Commerce de Roubaix a étudié plusieurs questions d'ordre général.

Création d'un ministère unique de l'économie nationale. — Parmi les dispositions dont l'ensemble constituera la réforme administrative qui s'impose, si nous voulons effectuer un redressement durable, une de celles qui nous intéresseraient le plus directement, consiste dans la concentration en un seul organisme des différents ministères chargés de l'activité économique du pays.

Elle se justifie, au point de vue général, par la nécessité de coordonner des efforts qui s'exercent sur un même plan, par la logique d'une telle conception et par l'avantage qu'elle présente pour assurer la continuité de vue dans la direction de l'activité économique du pays.

Depuis longtemps déjà les rapporteurs du budget du ministère du Commerce ont signalé l'insuffisance de notre organisation centrale.

Un exemple typique de l'inconvénient qu'il y a à confier à des ministères différents des intérêts connexes ou analogues, est fourni par les contingentements dont l'application n'a pas été conçue de la même façon par le ministère du Commerce et le ministère de l'Agriculture.

Plus généralement, la politique économique de ces deux ministères s'oppose fréquemment, principalement en matière de commerce extérieur.

C'est pourquoi, adoptant les conclusions d'un rapport dans ce sens,

Considérant que la dispersion des intérêts économiques du pays entre des ministères distincts présente les plus graves inconvénients au point de vue de l'intérêt général des producteurs industriels et agricoles et des commerçants ;

Considérant que le manque d'unité de vue de ces différents ministères ont une large part dans le déficit de notre balance commerciale et d'une façon générale dans nos difficultés économiques actuelles ;

Considérant qu'en saine logique une autorité unique devrait être chargée de diriger la politique économique de la France ;

La Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que : les Ministères chargés de l'activité économique du pays soient transformés en sous-secrétariats d'Etat et placés sous la haute direction d'un ministère de l'Economie nationale ;

Et fait confiance au Gouvernement pour préparer les réformes nécessaires pour assurer au titulaire de ce ministère la stabilité indispensable à la continuité d'une bonne politique économique.

Imputation au paiement des impôts des crédits bloqués à l'offre de compensation. — La Chambre de Commerce de Roubaix approuvant les conclusions identiques de la Chambre de Commerce de Tourcoing, demande instamment que soit reconnu le droit aux exportateurs français, créditeurs de l'Office de compensation, d'utiliser les récépissés de leurs créances en les déléguant en couverture de leurs impositions, y compris la taxe sur le chiffre d'affaires.

Modification des pénalités prévues par la réglementation du travail. — Répondant à une enquête du ministère du travail la Chambre de Commerce de Roubaix a reconnu l'utilité d'une refonte des textes relatifs à la répression des infractions à la réglementation du travail, ceux-ci manquant d'homogénéité et réprimant de façon très diverse des manquements de même ordre.

D'autre part, elle estime que la règle du maximum devrait être appliqué dans tous les cas, tout au moins lorsqu'il s'agit d'une première infraction et que le contrevenant est de bonne foi.

Composition des Commissions départementales du travail. — L'actuelle composition de ces commission donne lieu à de vives critiques, la Chambre de Commerce les examinant conclut que les Commissions départementales du travail et leurs congrès ne devraient comporter comme membres ayant voix délibératives que des représentants patronaux et des représentants ouvriers, en nombre égal et que les fonctionnaires appelés à siéger dans ces assemblées ne devraient avoir qu'une voix consultative.

La présidence de cette assemblée pourrait être assurée par le représentant du Préfet, qui dirigerait les débats mais sans avoir voix délibérative.

Ainsi constituées, les Commissions départementales du travail seraient aptes à travailler plus utilement que sous leur forme actuelle.

De grandes fêtes auront lieu à la Pentecôte, dans les quartiers du Moulin, Potennerie, Raverdi et Nouveau-Roubaix

Le populeux secteur qui groupe les quartiers du Moulin, Potennerie, Raverdi et Nouveau-Roubaix sera en fête à la Pentecôte.

Le Comité organisateur, placé sous la présidence d'honneur de MM. les docteurs Loth et Dubois, et présidé par M. César Friant, n'a rien négligé pour que ces fêtes obtiennent le plus vif succès. De beaux cortèges, des promenades flamandes, des braderies, des courses sportives animeront pendant trois jours ces quatre quartiers.

Voici d'ailleurs le programme complet de ces festivités :

Samedi 19 Mai. — De 14 à 18 h. : Braderie rue Jules-Guesde et rue Jean Goujon (partie comprise entre la rue Jouffroy et l'église Saint-Jean-Baptiste) ; 50 fr. de primes seront tirés au sort entre les bradeurs présents. A 20 h. : Retraite flamande avec la Fanfare « Les Dévoués », « Les Joyeux du Raverdi » et un groupe d'enfants ; rassemblement : rue Claude Lorrain ; départ ; rue Jean Goujon ; dislocation : Café des Sports ; distribution de gâteaux aux enfants ayant participé au cortège. Promenade flamande par la Fanfare « La Paix » ; rassemblement : rue Carpeaux. A l'issue du cortège, distribution de gâteaux aux enfants, 157, boulevard de Fourmies.

Dimanche 20 Mai. — A 6 h. : Réveil en fanfare par les trompettes « La Renaissance » de Croix et les trompettes « La Pédale » du Progrès. De 9 h. à 12 h. : Course cycliste « Circuit des Quatre Quartiers », doté de 400 fr. de prix, organisé par l'« Espoir-Cycliste Roubaisien » ; avenue Gustave Delory, rue E. Vaillant, place du Travail, boulevard de Lyon, rue Ingres, boulevard Industriel, rues Léon Marlot, Paul Wante, J.-B. Notte, J.-B. Vercoutère, Jules Guesde, Ma Campagne, du Moulin (cinq fois le parcours) ; arrivée : école Linné, rue Ingres. De 10 h. à 12 h. : rue de Denain, démonstration motocycliste Gymkhana original où les concurrents rivaliseront d'adresse et de bouffonnerie. De 10 h. à 12 h. : boulevard de Fourmies, course enfantine, trottinettes et grand carrousel. A 14 h. : Ecole Montesquieu, rue d'Hem, réception de la Municipalité et des délégués des Comités des festivités des quartiers de Roubaix, ainsi que des sociétés participant aux fêtes, par le Comité organisateur des fêtes.

— Cortèges commerciaux, publicitaires et musicaux : 1er secteur (Moulin - Potennerie - Raverdi). De 14 h. 30 à 15 h. 30 : formation du Cortège : rue du Moulin, angle de la rue du Havre ; itinéraire : rues du Moulin, de Beaumont, Claude Lorrain, Jean Goujon, Jules Guesde, de Bouvines, d'Aguesseau, Decrême, de Denain, Jules Guesde, de Maubeuge, de Rocroi, de la Potennerie, Jules Guesde, Jean Goujon ; dislocation : rue Claude Lorrain.

— 2e secteur (Nouveau-Roubaix). A 15 h. : formation du cortège : rue Edouard Vaillant ; itinéraire : rue Edouard Vaillant, boulevard du Cateau, rues Ingres (à droite), Messonnier, boulevard de Fourmies, rue Linné, avenue Linné, rues Paul Wante, Carpeaux, Ingres, Horace Vernet, Rubens, Léonard de Vinci, boulevard de Fourmies ; dislocation : angle rue Carpeaux.

— Concerts sur les kiosques suivants : à 16 h. : rue du Moulin, angle de la rue Ma Campagne, rue Jules Guesde, angle de la rue de Maubeuge. A 17 h. : boulevard de Fourmies, angle de la rue David d'Angers, rue Ingres, angle de l'avenue Linné, rue Paul Wante, place du Travail.

— Exhibition de gymnastique avec concert par l'Harmonie Communale d'Estaimpuis. Pendant ces trois jours de fêtes, des jeux seront organisés dans tous les cafés du quartier. Jeux divers chez tous les commerçants. Durant les trois jours, rue de Tunis, ducasse foraine. Les commerçants de la rue organisent une course au sac, une course à la valise, un jeu de ciseaux, ainsi que de nombreux jeux populaires. De 20 h à 23 h. : Promenade flamande par les jeunes musiciens du Moulin et de la Potennerie.

Lundi 21 Mai. — De 8 h. à 13 h. : Braderie boulevard de Fourmies, dotée de 100 fr. de primes. A 10 h. : départ du Cortège des quatre jubilaires de l'Hospice Barbieux, accompagnés du Comité Moulin - Potennerie - Raverdi ; réception des jubilaires chez Prudent ; promenade en cortège précédé de la Fanfare Cycliste de Tourcoing. — De 10 h. à 12 h. : pour la première fois à Roubaix, course de vélos-moteurs « Circuit de la Potennerie », avec la participation assurée des grands « as » de la région ; départ, 35, rue de Maubeuge ; itinéraire : rues de Maubeuge, Montgolfier, de la Potennerie, Jules Guesde ; arrivée, 22, rue de la Potennerie ; au 1er tour, exhibition par le plus jeune motocycliste du Nord, M. Nevejans, âgé de 6 ans. — A 14 h. : concours de ballonnets. — A 14 h. 30 : Cortège carnavalesque ; 3.000 fr. de prix seront répartis entre sociétés, groupes, couples et isolés ; départ : rue de Denain ; itinéraire : rues de Denain, Jules Guesde, de Maubeuge, de Rocroi, de la Potennerie, Jules Guesde, de Bouvines, d'Aguesseau, du Moulin ; dislocation : Café des Sports. Du cortège les sociétés, groupes, couples et isolés devront passer devant les jurys qui jugeront pour le classement des prix dans l'ordre indiqué ci-dessous : 1er jury, rue du Moulin, face à la rue du Havre ; 2e jury, rue Jean Goujon ; 3e jury, angle des rues de Bouvines et d'Aguesseau ; 4e jury, angle des rues de Maubeuge et Jules Guesde ; 5e jury, rue Ma Campagne et du Moulin ; 6e jury, rues Dupuy de Lôme et Jules Guesde. — De 15 h. à 17 h. : Concert promenade par la Fanfare Royale « La Renaissance » de Warcoing. — De 20 h. à 23 h. : promenade flamande par les jeunes musiciens du Moulin et de la Potennerie. Bal roulant avec grand orchestre.

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

L'administration municipale informe la population que l'établissement de bains de la rue des Champs sera fermé toute la journée du jeudi 10 mai, jour de l'Ascension.

LE CLUB ROUBAISIEN DU CHIEN DE DÉFENSE REMPORTE UN NOUVEAU SUCCÈS

IL A GAGNÉ HIER, A TOURCOING, LE CHALLENGE DU CLUB DES PHALEMPINS

Nous avons, dans notre numéro de samedi dernier, annoncé à nos lecteurs le succès remporté à l'exposition canine de Lille par le Club Roubaisien du chien de défense. De nouveau, hier, notre club doyen s'est distingué dans la compétition organisée par le Club des Phalempins de Tourcoing, au cours de laquelle les clubs régionaux eurent à se disputer un challenge que le Club Roubaisien remporta avec 1.012 points 15, soit avec une avance de 154 points sur le club

« Tom », à M. HANOTIAUX, franchit la palissade avec aisance.

classé second ; trois des meilleurs sujets : « Tom » à M. Hanotiaux, « Prince » à M. Camille Tant et « Pyrame » à M. Delannot, participèrent avec succès aux épreuves et furent classés respectivement 1er, 3e et 5e. Le temps splendide dont nous fûmes gratifiés dimanche dernier amena au siège du Club des Phalempins, rue du Cymbale, une foule nombreuse qui suivit avec attention les différentes épreuves auxquelles étaient soumis les chiens concurrents. Celles-ci commencèrent le matin dès 8 h., sous la direction de MM. Libbrecht et Bauwens. Juges : Senocq, juge de ring ; David, secrétaire ; H. Lubelski, homme d'attaque costumé et Meerhnout, homme d'attaque civil.

Voici les résultats : 1er, « Tom » à M. Hanotiaux, 374.60 ; 2e, « Diana » à M. Maeght, 351,25 ; 3e, « Prince » à M. Tant 326.75 ; 4e, « Tel » à M. Dubart, 312,85 ; 5e, « Pyrame » à M. Delannay, 310 ; 6e, « Tom » à M. Surmont ; 7e, « Boby » à M. Dewasche ; 8e, « Baron » à M. Beusclinck ; 9e, « Duc » à M. Debosch ; 10e, « Dic » à M. Desurmont ; 11e, « Gamin » à M. Duplouy ; 12e, « Dic » à M. Moudart ; 13e, « Boby » à M. Maes ; 14e, « Dic » à M. Masure ; 15e, « Diane » à M. Verpoest ; 16e, « Costaud » à M. Verscure ; 17e, « Duc » à M. Delleme ; 18e, « Ralf » à M. Damman ; 19e, « Asco » à M. Baelde.

Classement par club : 1er, Club Roubaisien du chien de défense, 1.012,15 ; 2e, Club des Phalempins, 858,25 ; 3e, Club du Pont-Rompu, 806.50 ; 4e Club du Créchet 803.25 ; 5e, Club de Pérenchies, 502.

CARNET

NÉCROLOGIE

De St-Amand, on nous prie d'annoncer la mort du Docteur Charles GOSSE, décédé à l'âge de 77 ans, à Péruwelz.

Ses funérailles auront lieu à Péruwelz (Belgique), le mercredi 9 Mai, à 9 heures 45.

Le présent avis tiendra lieu de faire part de la part de Mme Charles Gosse, Mme et M. René Mirland et leurs enfants.

6900

UNE BONNE RINCETTE A BON COMPTE

Au cours de l'après-midi de dimanche, un litre de genièvre a été volé dans le débit de Mme Rosa Vion, 59 ans, cabaretière, 17, rue de la Paix. Le client peu intéressant, qui a voulu s'abreuver à de bonnes conditions, est activement recherché par le service de la Sûreté, suite à une plainte reçue par M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement.

PASSAGE D'UN ATTACHÉ COMMERCIAL

Rappelons que M. Lègue, Attaché Commercial de France en Finlande, sera de passage à Roubaix, aujourd'hui mardi, 8 mai.

Il recevra à la Chambre de Commerce, de 10 heures à midi et de 14 h. 30 à 17 h. les industriels et les commerçants désireux de s'entretenir avec lui du marché finlandais.

AUJOURD'HUI 8 MAI, 25e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU POÈTE AMÉDÉE PROUVOST

Pour commémorer cette date, la Muse de Nadaud consacrera sa séance du lundi 14 mai, à 19 h., sur une audition des œuvres de celui qui partagea avec Ernest Chebroux la première présidence d'honneur de la Muse.

Les sociétaires sont invités à composer pour cette même assemblée une ou deux poésies à leur choix : l'une pour glorifier le poète Amédée Prouvost, l'autre à l'honneur de Gustave Nadaud.

Les deux poèmes choisis en réunion générale seront lus au mois de juin, au parc Barbieux, lors de la manifestation annuelle organisée par ce cercle littéraire et artistique à chacun des monuments Amédée Prouvost et Gustave Nadaud.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'AMICALE DIDEROT

La réunion générale de l'Amicale Diderot a eu lieu dimanche, à 10 h., à l'école de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Le président ouvrit la séance et fit appel aux membres pour l'excursion au mont de l'Enclus, qui aura lieu, avec l'Amicale Littrée, le dimanche 8 juillet. Il fit également un appel pour que les amicalistes viennent de plus en plus nombreux aux réunions du dimanche matin. M. Désiré Doyennette fit appel aux jeunes membres pour la formation d'une section de ping-pong. M. J. Mervaille, secrétaire, prit la parole et déclara qu'il était heureux d'annoncer que M. le président avait reçu le diplôme d'honneur de l'Union des amicalistes laïques du Nord. En quelques mots, il dit tout le dévouement apporté à l'Amicale par le président et il annonça que ce dernier avait été nommé vice-président de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, le 25 mars 1934. Au nom de la commission, des amicalistes et en son nom personnel, le secrétaire adressa à upréaldent toutes ses félicitations et ses sincères remerciements.

Il espère que M. Duquenne sera encore longtemps président de l'Amicale et qu'il continuera à la faire grandir et à lui donner un renom de plus en plus grand dans la sphère laïque de notre belle ville de Roubaix. Il lui remit le diplôme d'honneur et lui donna l'accolade au milieu des applaudissements. M. le président remercia le secrétaire des paroles qu'il venait de lui adresser.

JE PRENDS la VIE du BON CÔTÉ

depuis que je connais Herbesan

« *Je souffrais d'une maladie de la peau à tel point qu'il m'arrivait de ne pas oser sortir. J'avais essayé plusieurs remèdes et toujours sans succès. Je n'avais plus l'espoir d'obtenir une guérison, quand une amie me fit cadeau d'un paquet d'Herbesan; j'en pris une tasse le soir et après une quinzaine de jours, je voyais disparaître les boutons. Je repris goût à la vie et continue à prendre régulièrement Herbesan.* »

Mme J. Van Cauw., Dinant.

● LES MALADIES DE LA PEAU sont un véritable tourment pour les personnes qui en sont affligées. Elles se manifestent très souvent au visage et à cause d'elle, les plus jolis traits perdent souvent leur charme. Les plus jolis visages sont déparés par ce teint brouillé, ces rougeurs, ces boutons nombreux.

Les herbes n'ont pas été seulement créés pour la nourriture des animaux, mais comme remède pour les hommes. A la plus petite des herbes, il a été donné une vertu spéciale.

● BEAUCOUP DE MALADES souffrent encore bien plus moralement que physiquement de ces maladies. Ils se croient un objet d'éloignement pour les autres, ils ont honte d'eux-mêmes et n'osent quelquefois plus sortir. Les maladies de la peau sont presque toujours dues à une mauvaise purification du sang qui provoque au niveau de la peau des éruptions et des boutons de toutes sortes.

● HERBESAN EST UN DÉPURATIF puissant et actif. Ce n'est pas une drogue mais un remède naturel composé uniquement de plantes choisies et cueillies au moment le plus favorable.

● HERBESAN DÉTRUIT ET EXPULSE tous les déchets accumulés dans le sang. Il facilite la circulation et remet vraiment à neuf tout l'organisme.

● HERBESAN est en vente dans toutes les bonnes pharmacies aux prix de fr. 7.50 et 15 francs.

Laboratoires J. HANON Amiens.

HERBESAN

LA SANTÉ PAR LES PLANTES

9186

COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT »

Le comité informe les mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre, qu'à l'occasion de la fête de l'Ascension, les séances du jeudi 10 mai sont remises, pour la rue de l'Industrie et de la place Notre-Dame, au lendemain vendredi 11 mai, aux mêmes lieux et heures, et, pour la rue de Flandre, samedi 12 mai, de 10 à 11 heures.

Le comité rappelle aux mères de famille qui ne peuvent nourrir leur enfant au sein, qu'il met à leur disposition les avantages que procure la « Goutte de Lait ». Cette œuvre fournit du lait pasteurisé ou stérilisé, qui n'a pas les inconvénients du lait bouilli ou stérilisé, « la stérilisation détruisant les vitamines et les lécithines nécessaires à la formation normale de l'enfant ». Les biberons sont préparés suivant l'âge et les besoins des nourrissons.

Le médecin de famille peut demander telle modification qu'il jugerait utile dans la ration et le coupage du lait.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Tous les membres disponibles sont priés d'assister à la grande manifestation du souvenir franco-belge, qui se déroulera à Tournai, le jeudi 10 mai, jour de l'Ascension, en l'honneur des Français fusillés à Tournai en 1914.

La délégation de la colonie belge de Roubaix et environs sera composée de MM. Hennart, vice-président ; Bouckaert, Saenen, Vereecken, porte-drapeau, etc... Moyens de communication : aller : départs Lille : 8 h. 10, 11 h. 05, 12 h. ; arrivées à Tournai : 9 h. 02, 12 h. 02, 12 h. 48 ; retour : départs Tournai, 17 h. 05, 18 h. 51, 20 h. 20, 22 h. 20 ; arrivées à Lille : 18 h. 08, 19 h. 53, 21 h. 13, 22 h. 49.

LE CONCERT DE GALA DU CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL »

Le concert annuel qu'organise « Les XL » aura lieu le mardi 15 Mai, à 20 h., à l'Hippodrome. Le Comité chargé de son organisation a voulu s'assurer le concours d'artistes distingués et faire une fête digne de la grande réputation des « XL ». Ceux-ci feront, sous la direction de M. René Vandestienne, leur distingué directeur, l'ouverture du concert en interprétant deux chœurs d'une haute facture : « Spectacle rassurant » de R. Pech, et « Le Facteur rural », grande scène chorale de la Tombelle.

Parmi les éléments qui se produiront, citons notamment Mlle Castel, soprano, qui vient de terminer une brillante saison à Toulon ; MM. Jouan, 1er ténor du théâtre royal d'Anvers ; Decamps, basse chantante de la Société des Grands Concerts Belges ; MM. Carpentier, Delmulle et Debouver, nos excellents artistes locaux, tous trois membres actifs des « XL ». L'humoristique a été réservé à M. Bert, du théâtre national de l'Odéon, dont il est superflu de faire l'éloge.

La première partie se terminera par le 1er acte du Barbier de Séville, avec une distribution de choix, et pour terminer le concert, le 2e acte de Chanson d'Amour, de Schubert.

Les pianos d'accompagnement seront tenus par Mmes Bulté-Carpentier et Lemaitre-Delmulle. On ne pouvait faire de meilleur choix.

La location des places s'ouvrira ce matin à l'Hippodrome de Roubaix. Toutes les places doivent être numérotées.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le comité roubaisien du timbre antituberculeux a reçu la somme de 210 fr., bénéfice d'un concours de pigeons que le Cercle colombophile du Centre a organisé le 16 avril, au profit du timbre antituberculeux.

EXCURSION DES AMICALES DIDEROT ET LITTRÉ

On se souvient du succès remporté l'an dernier pour l'excursion au Mont de l'Enclus qu'avaient organisée les Amicales Diderot et Littré. Encouragées par ce premier succès, ces organismes ont décidé d'offrir cette année à leurs membres et aux personnes qui voudront les accompagner, ce voyage à nouveau.

Cette excursion aura lieu le 8 Juillet et ne coûtera que 10 fr. par personne.

Afin de permettre aux organisateurs de prendre les dispositions nécessaires au succès de ce voyage, il est nécessaire d'adresser aussitôt les adhésions.

Elles seront reçues au siège de ces associations, jusqu'au 20 Juin. Passé ce délai, il ne sera plus possible de satisfaire aux demandes que dans la mesure des places qui pourraient encore être disponibles.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Hospices de Roubaix, pour construire 4 maisons rue Chanzy, nos 33, 35, 37, 39.

Muillez-Lestienne, pour aurélever d'un étage un bâtiment industriel sis rue du Collège, angle de la rue du Fort.

Verschore, pour exécuter divers travaux dans son habitation, rejointoyer et peindre la façade.

Baert Mme, pour remplacer un rideau de garage par une vitrine et une porte au droit de sa propriété, 109, rue Emile Moreau.

Louis Leroux, pour revêtir la façade de ses bureaux de briquettes sur 0 m. 03 d'épaisseur et divers autres travaux, 27, rue Nain.

Van Hayweghem, pour rehausser la toiture de sa propriété Grand-Rue, 137 bis, cour Couteau, 10, 11, 12.

Lecru, pour exécuter des travaux de façade, 15, rue de Tourcoing.

Raoul Dacmine, pour construire une maison front à la rue de Constantine, 100.

Rémy Derycke, pour substituer un logement à un atelier devant son habitation, rue du Pile, 136, allée des Villas, 13.

Sociétés et Comités

CHORALE DU FONTENOY. — Ce soir, au siège, à 19 h. 30, répétition générale. Inscription pour le voyage.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES. — La prochaine conférence sera donnée dimanche 13 mai à 10 h., dans la Salle des Ventes de la Chambre de Commerce, par Me Goethals, avocat, docteur en droit, qui traitera de la situation des créanciers privilégiés et hypothécaires en matière de faillite.

Le Comité fait un pressant appel près des associés pour qu'ils assistent nombreux à cette intéressante conférence.

HARMONIE DU POINT CENTRAL. — Mardi 8 mai, à 19 h., cours. A 20 h., répétition générale ; programme du concert du 20 mai.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT. — La 14e séance d'instruction des cours de perfectionnement d'artillerie aura lieu le mercredi 9 mai à 19 h. 30 précises au siège, Salle du Grand Café à Tourcoing (entrée 2, rue de l'Hôtel de Ville). Les élèves sont priés d'apporter les cartes qui sont en leur possession.

Les nouvelles inscriptions sont reçues à partir de 19 h. Afin de pouvoir répondre à des demandes de renseignements demandés par les centres de mobilisation, les élèves sont priés de vouloir bien se munir de leur livret militaire.

AMICALE JEAN-MACÉ. — La réunion qui devait avoir lieu jeudi 10 mai à l'école Jean-Macé (Bd de Mulhouse) à la même heure.

SYMPHONIE LÉON MARLOT-LINNÉ. — Répétition de la Symphonie, aujourd'hui à 19 h. 30.

FÉDÉRATION MUTUALISTE DE ROUBAIX-LANNOY ET LEURS CANTONS. — Tous les délégués sont priés d'assister à jeudi 10 mai, à 10 h. dans la salle du Foyer la réunion générale qui aura lieu le des Mutilés, 3, rue de l'Espérance à Roubaix.

A l'issue de cette première réunion, aura lieu la réunion des Sociétés affiliées à la Ligue Mutualiste contre la Tuberculose, avec renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

GROUPE ARTISTIQUE JULES-GUESDE (Amicale des Garçons). — Ce soir mardi, répétition pour toute la section à 19 h. 30, rue Jean-Macé, école des garçons.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — La Commission rappelle aux sociétaires, l'exactitude à la répétition de ce jour mardi à 19 h. 45 au siège. Elle prendra certaines décisions en vue des partielles et Fêtes.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ATHLÉTISME. — Excelsior Athletic Club de Roubaix. — Mardi 19 h., entraînement général d'athlétisme. — Mercredi, 19 h., séance de culture physique. — Jeudi 9 h. 30, entraînement général d'athlétisme. — Vendredi, 19 h., séance de culture physique.

PRÉPARATION MILITAIRE. — Excelsior Athletic Club. — Présence obligatoire des élèves de la section de P.M., le mercredi 9 mai à 19 h. au Stade Amédée-Prouvost, afin de remplir leur demande d'inscription pour l'examen du B.P.M.S.

Pour les élèves dispensés de l'examen probatoire, prière de se munir du certificat d'études primaires ou de diplômes supérieurs.

Mardi et vendredi de chaque semaine à 18 h. 30 au Stade Amédée-Prouvost, préparation et entraînement à l'examen pratique (course, sauts, lancers).